

## Introduction

---

L'évolution de STG vers STMG, du programme de Comptabilité et Finance d'Entreprise à Gestion et Finance a nécessité de rendre cette spécialité plus attractive, de contribuer à la mise en place de la progressivité du parcours, avec un choix de spécialité repoussé à la fin de la classe de première et la volonté de poser les bases nécessaires à la réussite de la poursuite d'études. Les changements sont multiples :

- Avec des ajustements en termes de contenus et des allègements (traitement de la paie, requêtes, ....) ;
- Une structuration plus cohérente autour de 3 thèmes, intégrant des questions de gestion ;
- une référence récurrente à un concept intégrateur, le système d'information dans ses dimensions gestion et finance. Le système est impliqué à la fois pour la production et le traitement de l'information, mais aussi pour la mise à disposition d'informations aux différents utilisateurs, pour analyser la performance de l'entreprise ou nourrir la prise de décision ;
- Enfin et peut-être surtout, avec une évolution sensible des pratiques pédagogiques préconisées. Chaque question fait référence à un contexte décrit dans le programme précisant les situations organisationnelles sur lesquelles le professeur peut s'appuyer pour aborder la question et construire les capacités visées. Ces contextes intègrent évidemment l'environnement technologique (PGI, simulateurs, ...). La démarche pédagogique repose sur un principe simple à énoncer : « analyser pour comprendre, comprendre pour apprendre ». L'attention est davantage mise sur le sens que sur la maîtrise de techniques.

Développons cette évolution, en reprenant les pré-requis issus de la classe de première.

### **Le lien entre le programme de sciences de gestion de première et le programme de spécialité de terminale**

L'enseignement de spécialité en STMG repose sur deux programmes complémentaires : le programme de sciences de gestion de la classe de première, socle commun quel que soit le parcours ultérieur de l'élève et le programme de spécialité de la classe terminale. Ce dispositif permet aux élèves de construire progressivement un parcours scolaire avec un début de spécialisation en classe terminale (qui sera poursuivie dans la poursuite d'études supérieures), en phase avec les grands champs disciplinaires des sciences de gestion et les différentes spécialités de parcours dans l'enseignement supérieur. Cette spécialisation progressive a pour conséquence un programme de terminale prenant appui sur des pré-requis réels, même s'ils auront à être consolidés.

Au lycée, les sciences de gestion ont un double objet de sciences de la connaissance et de sciences de l'action :

- Sciences de la connaissance parce que cet enseignement vise à la mise en œuvre de concepts, d'outils et de démarches afin de comprendre le fonctionnement des organisations ;

- Sciences de l'action, parce que les sciences de gestion visent à construire des modalités d'action. Le choix qui a été fait est de montrer la dimension collective de l'organisation.

L'enseignement de sciences de gestion a pour objectif de permettre aux élèves de construire une grille d'analyse des organisations, d'abord générale avec l'enseignement en classe de première puis avec les outils, concepts et démarches d'une spécialité, en classe terminale. Ces deux parties sont indissociables car elles constituent les pièces d'un même ensemble. L'enseignement de spécialité de terminale vient en effet compléter et enrichir la vision transversale de l'organisation étudiée en première. Le programme de sciences de gestion de première, dans son intégralité, constitue un pré-requis pour chacune des spécialités de terminale.

En classe de première, le programme est très novateur. Il va au-delà d'un enseignement qui serait la synthèse des anciens enseignements de spécialité (information et gestion et information et communication). L'enseignement de sciences de gestion est certes un tronc commun, mais c'est également un enseignement centré sur un objet d'étude unique, à savoir les organisations. Les thèmes, les notions et les références disciplinaires sont mobilisés pour éclairer et/ou accéder à une compréhension de l'organisation. Aucun des thèmes ne renvoie directement à une spécialité. Les organisations sont abordées par **les acteurs, les ressources, les processus** et les conditions de leur contribution au fonctionnement de l'organisation, c'est-à-dire les conditions de l'action collective. Ces acteurs sont également pris en compte au travers des relations qu'ils entretiennent, les faisant passer d'un statut d'individu à un statut d'acteur. Cela sous-tend qu'il existe au sein des organisations des mécanismes de coordination. Les organisations sont également abordées sous un angle essentiel, celui du système d'information, et, au-delà, des processus de l'organisation. L'analyse des organisations est réalisée au travers de quelques décisions et surtout de leur impact sur leur fonctionnement et leurs performances. L'esprit reste le même en terminale avec une présentation du système d'information comptable et la mise en relation, notamment sur les thèmes 2 et 3, de l'information produite avec des décisions de gestion.

Le programme de première vise à analyser des situations organisationnelles, voire des décisions, généralement de portée immédiate, prises pour atteindre les objectifs fixés au niveau stratégique et conduisant à une allocation optimale des ressources dans un environnement contraint.

## Les transversalités entre les programmes de sciences de gestion et de première et de GF



Chaque thème est abordé par des questions de gestion mobilisant des notions souvent en relation directe avec le programme de gestion et finance : système d'information, valeur et performance financières, bilan et compte de résultat, trésorerie, mesure de l'activité, ... Pour autant, ces notions sont abordées sans préention de technicité. Ainsi, la présentation des notions de bilan et de compte de résultat porte davantage sur la compréhension de leur architecture globale et leur interprétation pour analyser la performance financière de l'organisation que sur leurs modalités de construction. Les principes du modèle comptable ne sont construits qu'en classe terminale.

### Principes d'écriture du programme de spécialité « Gestion et finance » de terminale

Le programme de « Gestion et finance » présente plusieurs caractéristiques qui lui donnent sa cohérence et son assise.

#### Un objet d'étude : les entreprises

Alors que le programme de première appréhende les principaux types d'organisations, le programme de « Gestion et finance » est centré sur l'entreprise, forme particulière d'organisation. Ce choix est justifié par la volonté de présenter les principes comptables à partir du cas le plus simple et en éliminant toutes les singularités des autres formes d'organisations. Plus encore, au sein même de la catégorie des entreprises, certaines ne seront pas envisagées, telles les entreprises du secteur hôtelier ou du secteur bancaire dont la comptabilité est réglementée par un plan comptable spécifique. Le choix de PME-PMI doit être privilégié afin d'éviter les situations complexes inhérentes à la grande entreprise et par souci de pouvoir mettre à disposition des élèves l'information suffisante pour produire une analyse pertinente.

#### Un ancrage scientifique nécessaire

Cet ancrage scientifique n'est pas explicite pour les élèves. En effet, un programme est écrit pour les professeurs, mais aussi pour les élèves et les familles. L'objectif n'est donc pas de former les

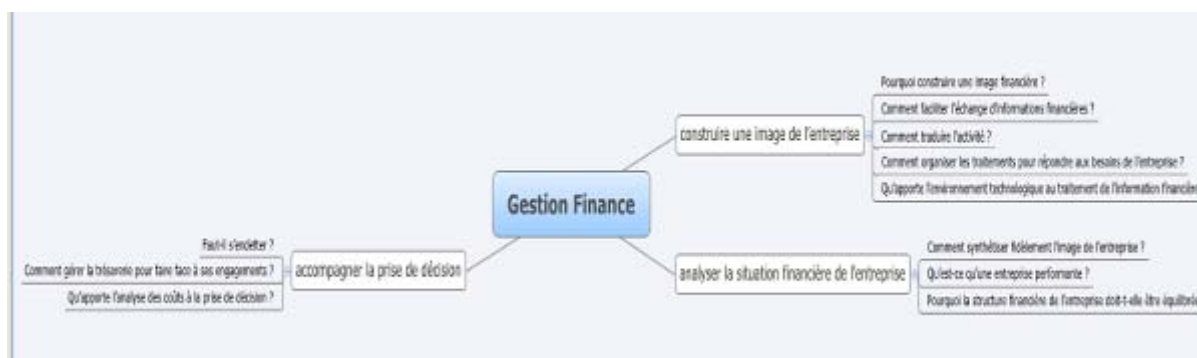
élèves aux fondements scientifiques de la gestion et de la finance. Cela pourra venir plus tard. En revanche, pour assurer cet enseignement, il est indispensable pour les professeurs de prendre conscience de ses fondements, des débats soulevés, afin que le contenu notionnel soit suffisant, à la fois par la portée donnée aux notions et par leur mise en relation. Le programme de première aborde les mécanismes de coordination et de l'action collective. Celui de « Gestion et finance » en terminale permet d'appréhender la construction du modèle comptable puis l'analyse des équilibres financiers de l'entreprise et la contribution de l'information comptable et financière à la prise de décision. Des références bibliographiques sont fournies infra.

### Parcours de questionnement

Ce parcours de questionnement est essentiel car il permet de donner le sens de l'étude, de suggérer un lien avec les références scientifiques, d'ouvrir vers les notions qui devront être mobilisées pour la construction d'une réponse cohérente aux questions posées et finalement d'orienter la mise en œuvre des capacités. Chaque question est traitée à partir d'un contexte d'entreprise décrit dans le programme afin de soutenir l'étude de la question, de lui donner sens. C'est bien à partir de l'analyse du contexte organisationnel que les notions, démarches et techniques sont construites. Ces contextes de gestion favorisent la mise en activité des élèves et mobilisent de façon significative les outils informatiques.

Ce parcours de questionnement est articulé autour de trois thèmes :

- Construire une image de l'entreprise ;
- Analyser la situation financière de l'entreprise ;
- Accompagner la prise de décision.



Ainsi, les notions ne sont pas travaillées pour elles-mêmes mais au travers de la construction de réponses aux questions posées.

### La démarche technologique

La dimension technologique de la formation est aussi très présente, sous plusieurs formes :

- Par l'approche intégrative des concepts, des méthodes et de leur mise en œuvre concrète pour comprendre le fonctionnement des entreprises ;
- Par le recours récurrent aux technologies de l'information et de la communication, par l'utilisation, autant que de besoin, de simulations de gestion permettant d'articuler notions et objets d'étude, l'objet donnant du sens aux notions et les notions permettant de structurer l'analyse de l'objet. Les TIC sont systématiquement mobilisées à la fois comme moyens et supports de l'action : tableur, recherche documentaire, simulateurs, .... et pour certaines questions (Qu'apporte l'environnement technologique au traitement de l'information financière ? par exemple), comme objet d'étude afin d'appréhender leur potentiel et leurs usages dans le traitement de l'information comptable.

Les enseignements technologiques supposent la mise en œuvre de stratégies didactiques qui privilégient la conceptualisation du réel, l'inventaire de solutions, la validation d'hypothèses, la prise de décision, la simulation, la mise en projet et le recours systématique aux outils numériques. Prises dans leur ensemble, ces stratégies didactiques constituent la « démarche technologique ». Cette démarche technologique se caractérise par une relation entre un objet d'étude, l'entreprise ou une situation entrepreneuriale, et des concepts et des démarches. Les concepts et les démarches viennent structurer l'analyse de l'objet et l'objet vient donner sens aux concepts. Il ne s'agit pas de préparer les élèves à une professionnalisation mais de les préparer à une poursuite d'études. Pour chaque question, il est fait référence à un contexte d'entreprise permettant la construction des capacités. Cet ancrage dans des situations concrètes est essentiel afin que l'enseignement soit adapté aux objectifs. Les éléments de contexte font également référence à un environnement technologique.

« L'enseignement par les technologies plutôt que l'enseignement aux technologies<sup>1</sup> ».

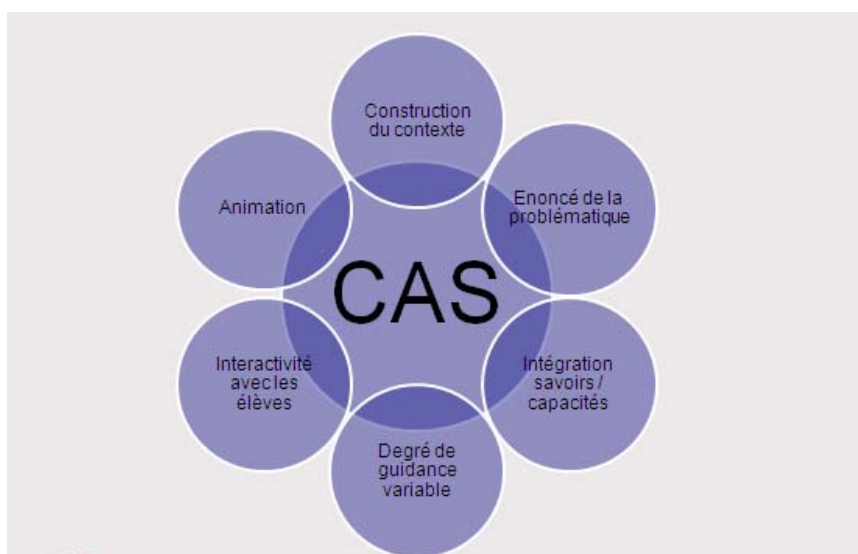
### Principes de la démarche pédagogique, le rôle du contexte

Les enseignements de spécialité ont pour vocation de construire des capacités à partir de contextes. Ces contextes sont essentiels. En effet, l'enseignement de sciences de gestion vise à analyser, comprendre des situations organisationnelles afin de construire les capacités en donnant du sens. Il s'agit de l'objet de l'étude permettant de donner sens aux capacités, notions, concepts, démarches, ... Un contexte est inspiré d'une réalité et peut être mobilisé pour :

- Construire les capacités et aborder les notions figurant dans le programme ;
- Enseigner en rendant les élèves actifs ;
- Créer les liens entre des aspects techniques/conceptuels et un objet d'étude en mobilisant des ressources numériques ;
- Dépasser les obstacles liés à une entrée technique.

Prendre appui sur des contextes se rapproche de la méthode des cas, méthode pédagogique emblématique des Sciences de gestion, qui vise à développer :

- Des capacités d'analyse, de synthèse et de préparation de l'action à partir de situations concrètes ;
- Une interactivité entre les élèves et le professeur ;
- Un échange permanent entre l'approche conceptuelle et l'approche opérationnelle.



<sup>1</sup> Bernard Decomps dans le rapport « une nouvelle ambition pour la voie technologique » de 2001  
<ftp://trf.education.gouv.fr/pub/edutel/rapport/descomps/rapport.pdf>

## Ressources pour l'enseignant :

- Autorité des normes comptables : [www.anc.gouv.fr/](http://www.anc.gouv.fr/)
- Plan comptable en ligne : [www.plancomptable.com/](http://www.plancomptable.com/)
- Site de l'académie des sciences et techniques comptables et financières : [www.lacademie.info](http://www.lacademie.info)
- Comprendre les comptes des entreprises – Odile Barbe et Philippe Barré – OEC – Diffusion PUF – 2011 – 170 pages.
- Comptabilité, contrôle et société – Mélanges en l'honneur d'Alain Burlaud – Coordonné par C. Hoarau, JL Malo et C. Simon – Foucher – 2011 – 413 pages.
- Introduction à la comptabilité – Bernard Colasse et Cédric Lesage – Economica 11ème édition – 2010 – 588 pages.
- Le plan comptable annoté – Ed. Revue Fiduciaire – dernière édition – 462 pages.
- L'analyse financière de l'entreprise - Bernard Colasse – Collection Repères – La Découverte – 2008 – 122 pages.
- L'état des entreprises 2013 – Dauphine Recherches Management - Collection Repères – La Découverte – 2012 – 124 pages.
- Le Diagnostic financier, Laurent Batsch, éditions Economica, Collection Gestion Poche, 112 p., 1re édition 1995 ; 2e édition revue 1997 ; 3e édition revue 2000.
- Les fondements de la comptabilité, Bernard Colasse, Collection Repères – La Découverte – 2012 – 122 pages.
- Système d'information comptable, Claude Grenier et Jean Bonnebouche, collection enseignement supérieur Foucher, 2004.
- Comptabilité et Management, Christian Hoarau, collection enseignement supérieur, Foucher.
- Comptabilité générale. Système français et normes IFRS, Jacques Richard et Christine Colette – Dunod, 8ème édition 2008.